
De: MAIRIE OSSEJA <mairie-osseja@orange.fr>
Envoyé: mardi 26 mai 2020 16:49
À:
Objet: PCA et PRA
Pièces jointes: Classeur1.xlsx; Note de rentrée 12 mai-2-1.docx; LES ÉCOLES.xlsx

Bonjour,

je vous prie de bien vouloir trouver en PJ le travail élaboré dans le cadre du confinement puis dans le cadre du déconfinement progressif, pour le CT/CHSCT du 29 mai.

Nous n'avons pas édité d'autres documents que ceux-ci, qui ont permis une très bonne organisation sans prise de risque. Ceux-ci se sont appuyés sur une concertation étroite de tous les partenaires: préfecture, élus, agents, enseignants etc...

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Caroline WOJTECKI

Secrétaire de Mairie

Mairie d' Osséja

Place Saint Paul

66340 OSSÉJA

Tél : 04 68 04 53 40 - Fax : 04 68 30 18 59

mairie-osseja@orange.fr

<http://www.osseja.com/>



Pas de personnes signalées à risques parmi les membres du personnel !

Fermeture totale du Cinéma, des bâtiments publics et du Camping/PRL (maintien cependant des personnes logées sur place pour raisons professionnelles et en attente d'un logement définitif)
Continuité du service : la mairie est joignable dès le lundi 16 mars toute la journée par téléphone et par mail.

Appel auprès de toutes les personnes en situation de fragilité recensées sur la commune, et service de proximité mis en place (courses alimentaires et de premières nécessités).

Télétravail : continuité des dossiers administratifs,

Agents techniques affectés uniquement au service de proximité et aux espaces verts.

Protocole drastique à l'attention de l'agent affecté au centre COVID 19 mis en place sur la commune à la demande du cabinet médical de Bourg-Madame :

équipements vestimentaires complets et local entièrement dédié au lavage et au séchage.

Visio-conférences avec les élus pour les comptes-rendus et le maintien de service.

Achat de 1 500 masques tissus pour distribution auprès de la population.

Dans le cadre du confinement, les personnes travaillant dans des bâtiments inusités ont posé 5 jours de congés.

L'autorité territoriale a fait le choix de ne pas prélever de congés aux agents placés en télétravail.

Pour le personnel affecté aux écoles à compter du 11 Mai : un point téléphonique sera effectué vendredi 15/05/2020 pour d'éventuels aménagements en fonction des constats pratiques (sur le terrain)

Le personnel technique effectuera une entrée en service échelonnée, en lien avec Frédéric ESTEVA.

Un agent technique devra être présent sur le site des écoles à 8h50 (portail du Restaurant Scolaire pour la réception des enfants)

Vu avec Monsieur le Maire : La mairie ouvrira au public à compter du lundi 11 mai de 9h à 12h jusqu'à nouvel ordre.

Suivi des personnes en situation de fragilité : nous maintenons le système des courses le mardi et le jeudi jusqu'au 02 juin , et sur avis de la Mairie qui évaluera la demande.

Plexiglas posé dans tous les bureaux recevant du public.

Masques, produit virucide, gel hydroalcoolique, lingettes bactéricides, gants et mesures de distanciation sociale dans les ateliers municipaux et dans le bâtiment de la mairie.

Désinfection obligatoire de tous les véhicules de service.

Envoi de tous les protocoles sanitaires auprès des agents, notamment en ce qui concerne les mesures à prendre en cas de symptômes.

Aménagements spécifiques au camping/PRL en prévision de l'ouverture.

A ce jour, les protocoles de reprise Cinéma et Camping sont en cours d'élaboration.

Note de rentrée du mardi 12 mai 2020

RPI Vallée de la Vanéra

Chers parents,

Vous vous êtes engagés à remettre votre enfant à l'école pour les 3 semaines à venir. Nous vous en remercions. La situation sera réévaluée fin mai.

Nous sommes tous conscients que l'école proposée n'aura rien à voir avec celle que nous avons quittée. Il faudra l'expliquer à vos enfants.

Voici le **protocole d'accueil** pour nos écoles :

- Pas d'accueil périscolaire avant le début des cours ou après les cours.
- Pas de transport scolaire.
- A la maison : prise de température quotidienne avant de venir.
- Entrées différenciées pour toutes les classes en respectant la distanciation sociale (marquage au sol) et le sens de circulation dans les couloirs.
- Aucun parent n'est autorisé à entrer dans le bâtiment.
- Pas plus de 15 élèves par classe, 10 pour la maternelle.

Maternelle TPS /PS : les enfants seront accueillis par le SIVU jusqu'à l'heure de la sieste.

8h50 Entrée par la salle de périscolaire.

Surveillance de la sieste par l'ATSEM de la classe puis le groupe restera avec elle ou l'enseignant en salle de motricité, récréation...jusqu'à la sortie des classes, 16h30.

MS : groupe travaillant avec M.

8h50 -16h30 Entrée / Sortie au pas de sa porte de classe (passer par le grand portail de la cantine).

GS : groupe travaillant avec Mme

8h50 -16h30 Entrée /sortie par l'entrée maternelle.

Elémentaire : classe de Mme

8h50-9h00 : Accueil - 9h-12h : cours ; 13h20-13h30 : Accueil ; 13h30-16h30 : cours
16h30 : Sortie - Entrée/sortie des élèves uniquement par le portail de la cantine

Accès direct à leur classe

Classe de Mme

8h50-9h00 : Accueil - 9h-12h : cours ; 13h20-13h30 : Accueil ; 13h30-16h30 : cours
16h30 : sortie - Entrée et sortie des élèves uniquement, par l'entrée principale

Accès direct à leur classe

Classe de Mme ...

9h-9h10 : Accueil - 9h10-12h10 : cours ; 13h30-13h40 : Accueil ; 13h40-16h40 : cours
16h40 : sortie - Entrée/sortie des élèves uniquement, par l'entrée principale

Accès direct à leur classe

Récréation : toutes les récréations se feront à des horaires décalés pour qu'aucun groupe classe ne se croise. Nous essayerons de faire respecter au mieux les gestes barrières.

Restaurant Scolaire : La maternelle prendra les repas dans les locaux du Restaurant Scolaire.

Les élèves de l'élémentaire prendront les repas, en classe, à leur place, dans le respect des gestes barrières.

Deux agents d'entretien et de restauration assureront le service et le suivi du protocole sanitaire.

Les Halles Solanid livreront des repas froids conditionnés individuellement.

Le personnel du SIVU sera chargé de l'encadrement.

Aménagement des locaux : le matériel non utilisé est enlevé ou déplacé au fond des classes.

Les tables sont espacées d'un mètre au moins.

Chaque élève doit avoir son propre matériel

Les coins jeux sont supprimés ainsi que l'accès aux livres...

Toutes les classes et les sanitaires sont équipés de distributeurs de savon et de gel hydroalcooliques.

La Mairie met des masques FFP2 à disposition de l'ensemble du personnel encadrant.

La désinfection des salles et sanitaires est assuré 2 fois par jour (midi notamment) et le nettoyage des surfaces touchées est constant.

Les locaux seront aérés le plus possible.

Tout le petit matériel touché sera passé le soir au lave-vaisselle et séché pour le lendemain, en plus de la désinfection immédiate.

Personnel : tous les adultes présents porteront un masque et peut-être une visière en maternelle !

Gestes barrières : un rappel sera fait aux enfants

Distanciation, on tousse dans son coude et on se lave les mains :

- en entrant en classe
- avant et après la récréation
- avant et après le passage aux toilettes

- lorsqu'on tousse ou éternue
- lorsqu'on se mouche
- Et toutes les heures si ce n'est pas assez, en comptant jusqu'à 30 !

Intervenants : les intervenants pourront reprendre les activités dans le respect des gestes barrières, en aménageant probablement les emplois du temps.

SIVU : le personnel du sivu prendra en charge les TPS/PS tous les matins jusqu'à l'heure de la sieste puis un groupe classe d'élèves tous les après-midi à tour de rôle....

Les communes du RPI de la Vallée de la Vanéra, les enseignants et le SIVU Enfance Jeunesse se sont mobilisés autour de l'accueil de votre enfant, dans le strict respect des gestes barrières.

Soyez assurés de l'implication des équipes techniques municipales et de l'ensemble du personnel dans la mise en place du Protocole Sanitaire National.